



International Rubber Study Group

Réf. : HoD/SNR-i/22-05

6 juin 2014

Groupe d'Étude International sur le Caoutchouc (IRSG)

Initiative volontaire du caoutchouc naturel durable

Sommaire

ABREVIATIONS	3
1. INTRODUCTION.....	4
1.1. LE GROUPE D'ÉTUDE INTERNATIONAL SUR LE CAOUTCHOUC (IRSG).....	4
1.2. CADRE D'INITIATION DU PROJET DE CAOUTCHOUC DURABLE	4
1.3. ÉTAPE 1 : PLAN D'ACTION POUR LE CAOUTCHOUC NATUREL DURABLE.....	5
1.4. OBJECTIF DE L'INITIATIVE DU CAOUTCHOUC NATUREL DURABLE	6
2. DOCUMENT DU PROCESSUS DE DEPLOIEMENT DES PARTIES PRENANTES	9
3. CRITERES ET INDICATEURS DU CAOUTCHOUC NATUREL DURABLE	10
3.1. CRITERES DU CAOUTCHOUC NATUREL DURABLE ET PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DES INDICATEURS	10
3.2. CRITERES ET INDICATEURS DU CAOUTCHOUC NATUREL DURABLE	12
4. SNR EN TANT QU'INITIATIVE VOLONTAIRE INDUSTRIELLE.....	13
4.1. GOUVERNANCE	13
5. MISE EN ŒUVRE	14
5.1. PROCEDURE DE MISE EN ŒUVRE.....	14
5.2. PROCEDURE DE GROUPE DU SNR.....	16
5.3. DIRECTIVE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SNR	18

Abréviations

AIRIA: Association des industries du caoutchouc de l'Inde

ANRPC: Association des pays producteurs de caoutchouc naturel

ATMA: Association des fabricants des pneus automobiles

CRIA: Association de l'industrie du caoutchouc en Chine

ETRMA: Association des fabricants européens de pneus & de caoutchouc

GAPKINDO: Gabungan Perusahaan Karet Indonesia

IAP: Panel consultatif auprès de l'industrie

IRRDB: Conseil international de la recherche et du développement du caoutchouc

IRSG: Groupe d'Étude International sur le Caoutchouc

JATMA: Association des fabricants de pneus automobiles du Japon

KOTMA: Association des fabricants de pneus de la Corée

KPI: Indicateurs clefs de performances.

RMA: Association des fabricants de caoutchouc

SNR: Caoutchouc naturel durable

SNRWG: Groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable

CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

VSS: Critères volontaires de durabilité

WRS: Sommet mondial du caoutchouc

1. Introduction

1.1. Le Groupe d'Étude International sur le Caoutchouc (IRSG)

Le Groupe d'étude international sur le caoutchouc (IRSG) est une organisation inter-gouvernementale composée d'acteurs producteurs et consommateurs de caoutchouc. L'IRSG a été créé en 1944 et est situé à Singapour. Pour faciliter les interactions entre l'industrie et le Groupe, un Panel d'associés avec des membres des organisations impliquées dans l'industrie du caoutchouc a été mis en place. L'IRSG compte actuellement 36 pays membres et environ 120 membres de l'industrie. L'initiative du caoutchouc naturel durable (SNR) a été développée dans le cadre de l'IRSG en tant qu'initiative volontaire et collaborative de l'industrie pour veiller à ce que l'industrie du caoutchouc soit bâtie sur les meilleures pratiques, puisse démontrer et communiquer à l'échelle de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel est un caoutchouc durable.

1.2. Cadre d'initiation du projet de caoutchouc durable

En février 2012, le conseil consultatif auprès de l'industrie (IAP) du groupe d'étude international sur le caoutchouc (IRSG) inter-gouvernemental a recommandé en tant que haute priorité l'initiation d'un projet de « caoutchouc durable ». Le Secrétariat de l'IRSG a ensuite effectué un audit des mesures prises par les organismes internationaux de produits de base dans le domaine de la durabilité; les « leçons tirées » de cet audit ont été étudiées en mai 2012 au cours d'une réunion de l'IAP. En juillet 2012, l'IRSG a été invité à prendre part à un groupe de travail du CNUCED sur le caoutchouc naturel à Bangkok, et une seconde réunion tenue à Singapour en septembre 2012 a réuni le CNUCED et l'IRSG. Les représentants présents aux deux réunions ont manifesté leur intérêt à réunir les initiatives de caoutchouc de leurs organisations afin de faciliter un échange d'idées/actions concernant ce projet. Compte tenu de la complexité d'une telle initiative ainsi que l'expertise et le large soutien nécessaire, un Groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable (SNWG)¹ a été créé. Ce groupe de travail comprend des experts de toute la chaîne de valeur du caoutchouc naturel, représentants des organisations inter-gouvernementales concernées, notamment l'IRSG, l'ASEAN, l'Association des pays producteurs de caoutchouc naturel (ANRPC) et le CNUCED, ainsi que des organisations de l'industrie

¹ Les discussions du groupe de travail sur le caoutchouc durable ont commencé dans l'optique de définir les critères volontaires de durabilité concernant l'ensemble du secteur du caoutchouc qui comprend aussi bien le caoutchouc naturel que synthétique. Cependant, une hiérarchisation des besoins et des avantages éventuels d'une initiative de caoutchouc durable, sans parler des complexités de la mise en œuvre d'une initiative de durabilité dans certains pays ayant des types de producteurs et des profils particuliers, ont conduit le SNRWG à se concentrer d'abord sur la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

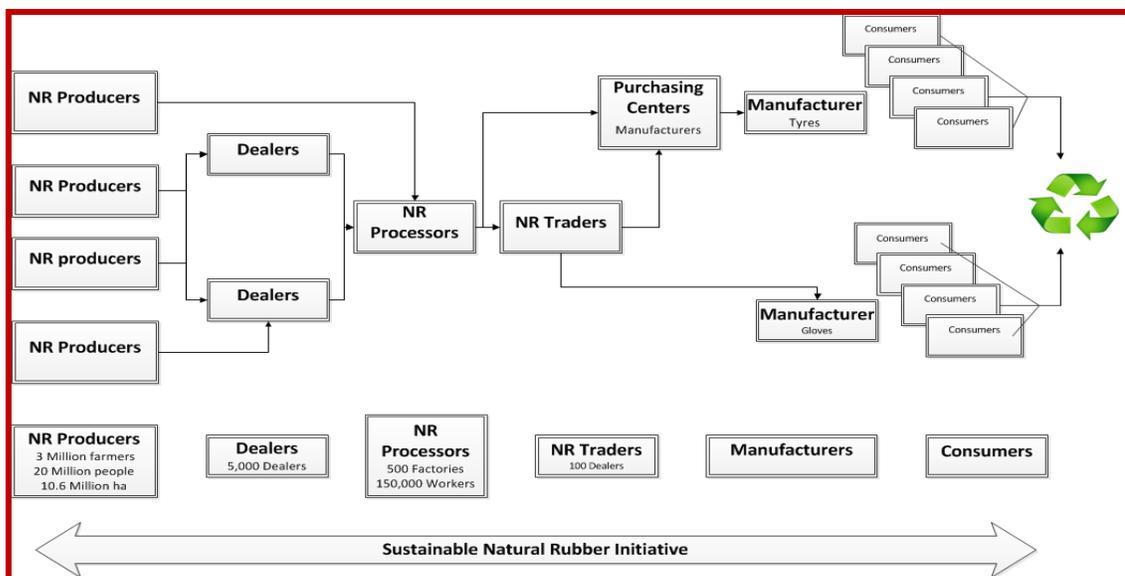
nationale/régionale représentant les intérêts du secteur du caoutchouc en Chine, Europe, Inde et au Japon².

1.3. Étape 1 : Plan d'action pour le caoutchouc naturel durable

La première tentative d'élaboration d'un plan d'action pour le caoutchouc naturel durable a été initiée par le groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable (SNRWG) dans l'optique d'expliquer les facteurs appelant cette initiative de durabilité et de réunir les propositions concernant sa conception et sa mise en œuvre. Le SNRWG a développé le Plan d'Action au regard des différentes discussions ayant eu cours dans les diverses réunions du groupe de travail tenues entre décembre 2012 et mai 2013 (aussi bien des téléconférences que réunions physiques). Le Plan d'Action a défini les principes généraux et les objectifs; les principales mesures concernant la mise en œuvre; les problèmes constitutionnels & de gestion; l'option de financement et la feuille de route pour la mise en œuvre du Plan d'Action. L'objectif principal du Plan d'action sur le caoutchouc naturel durable consistait à promouvoir la croissance et l'usage de ce dernier à travers l'engagement et la participation de divers acteurs. Dans un premier temps, il s'agit de favoriser un processus et les moyens d'analyser et de garantir un large consensus sur un ensemble des critères volontaires de durabilité (VSS) et ensuite de déployer un programme dont l'activation efficace et à grande échelle pourrait permettre de garantir un économie mondiale de caoutchouc naturel durable qui offrirait des avantages sur l'ensemble de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel durable.

L'Initiative sur le caoutchouc naturel durable: Couvrir tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel

² Le groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable comprend les représentants des organisations internationales suivantes, les associations des industries nationales/régionales, les gouvernements membres et le représentant des industries pneumatiques/non-pneumatiques : L'association des pays producteurs de caoutchouc naturel (ANRPC); le groupe d'étude international sur le caoutchouc (IRSG); le Conseil international de la recherche et du développement du caoutchouc (IRRDB); la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED); Association des industries du caoutchouc de l'Inde (CRIA), Association des fabricants européens de pneus & de caoutchouc (ETRMA); GAPKINDO; Association des fabricants de pneus automobiles du Japon (JATMA); Association des fabricants de pneus de la Corée (KOTMA); Conseil du caoutchouc malaisien; Association des fabricants de caoutchouc (RMA); les représentants des États Membres de l'Inde, du Sri Lanka, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire; de Bridgestone; de Continental; de Goodyear; des Plantations d'hévéas de Malankara; de Michelin; de Pirelli; de Tong Teik; de Von Bundit.



Le Plan d'action a proposé un ensemble de cinq critères concernant la chaîne de valeur pour un système de vérification volontaire pour la participation des parties prenantes. Ces critères qui résultent des réunions du SRWG sont voulus comme une première mise au point avant la consultation à venir des parties prenantes dans le but de définir et d'affiner les critères pertinents et les indicateurs de performance dans la phase 2. L'objectif principal de la mise en œuvre était de promouvoir le développement des pratiques de durabilité à l'échelle globale du secteur du caoutchouc naturel, en ce qui concerne les parties prenantes de tous les pays producteurs et les consommateurs concernés. Les consultations initiales étaient réalisées dans le but de garantir le soutien des parties prenantes concernant les principes et fondamentaux. L'IRSG a annoncé la feuille de route de mise en place du Plan d'action pendant le Sommet mondial du caoutchouc (WRS) tenu en mai 2013 à Singapour. Cette feuille de route avait pour objet les réunions consultatives avec l'ANRPC/IRRDB/CNUCED en vue d'affiner davantage les critères du caoutchouc naturel durable et le mécanisme éventuel de mise en œuvre dans le but de rendre possible l'engagement des parties prenantes.

1.4. Objectif de l'initiative du caoutchouc naturel durable

Il a été prouvé pendant plusieurs années que l'industrie du caoutchouc naturel est l'une des industries qui peut se prévaloir d'être durable avec des effets bénéfiques certains sur l'environnement et la société. Grâce à la mise en œuvre des meilleures pratiques, il est possible d'obtenir de une productivité améliorée et une meilleure qualité de caoutchouc naturel qui entraîneront des rendements plus élevés pour les producteurs, l'amélioration des économies locales et l'autonomisation des producteurs qui seront

alors plus à même de poursuivre la gestion des plantations d'hévéas naturel et de produire du caoutchouc naturel de qualité.

D'importantes recherches menées par le CNUCED ont démontré que le caoutchouc naturel est de toute évidence un solide candidat à une initiative de durabilité réussie. « En tant que produit dérivé de l'hévéa, le caoutchouc naturel a le potentiel de produire un nombre certain de bénéfices environnementaux ... Le plus marquant d'entre eux est le simple fait que le caoutchouc naturel est une ressource renouvelable... Par définition, le caractère renouvelable du caoutchouc naturel, rend physiquement possible la production continue et indéfinie du caoutchouc naturel.... Outre cette caractéristique de base, l'hévéa offre une source de revenu potentielle dans les hotspots de biodiversité tropicale qui permettent de maintenir la séquestration du carbone et de la biodiversité tout en évitant la conversion des terres en systèmes de faible production de biomasse... Ces caractéristiques de base positionnent le caoutchouc naturel comme étant une source potentiellement durable de productivité économique. »³

« Au milieu des années 90, faisant partie intégrante de son travail visant à promouvoir l'internalisation des coûts environnementaux; la CNUCED a enquêté sur une trentaine de produits en vue de vérifier les opportunités et les défis d'une internalisation unilatérale des coûts environnementaux dans les pays où ils sont produits. Parmi ces produits, le caoutchouc naturel s'est avéré être le seul qui présentait de réelles chances d'internalisation unilatérale prometteuses et réalistes. Ceci est dû aux trois spécificités du marché : (i) la très faible probabilité que les pneus soient remplacés en tant que produit et l'absence de substituts fiables du caoutchouc naturel pour la production des pneus à la suite de l'augmentation du prix du caoutchouc naturel; (ii) la faible élasticité-prix globale de la demande de caoutchouc, et; (iii) la forte concentration de la capacité de production dans seulement trois pays et qui se trouvent dans une même région. »⁴
« En tant que ressource renouvelable dotée d'une faible élasticité-prix de la demande, les initiatives aussi bien de la politique publique que du secteur privé destinées à intégrer les pratiques de production (caoutchouc naturel) durable rencontrent très peu d'obstacles à leurs succès. »

Pilotes pour la mise en œuvre de l'initiative sur le caoutchouc naturel durable:

3 Ulrich Hoffman et Jason Pitts, Natural Rubber in a Changing Market (Caoutchouc naturel dans un marché en évolution) : The Opportunity for a Global Sustainability Framework, Entwined Issue Brief 10, 2011/09/01, p. 4. (ci-après dénommé « Hoffmann »).

4 Hoffmann, p. 5

Pour les acteurs de la chaîne de valeur :	Économique :	<ul style="list-style-type: none"> • Rendement/revenu accru • Coûts de production réduits • Réduction du gaspillage • Réduction des pertes du stockage • Structure organisationnelle améliorée • Accès amélioré aux intrants fiables • Accès amélioré au marché/ chaîne d'approvisionnement • Relations commerciales plus stables
	Environnemental :	<ul style="list-style-type: none"> • De bonnes pratiques agricoles entraînent une productivité améliorée • Arbres plus sains • Gestion améliorée des déchets • Crédits carbone
	Social:	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des droits de l'homme et du travail • Relations améliorées entre la communauté et le travailleur

Pour les acteurs de la chaîne de valeur :		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des pertes du stockage • Réduction des coûts du suivi • Différentiation du produit • Garantir un approvisionnement de qualité • Transparence plus accrue le long de la chaîne • Efficacité améliorée du marché • Responsabilité sociale de l'entreprise (CSR)
Pour les gouvernements des pays producteurs de matières premières :		<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience accrue de la durabilité économique, environnementale et sociale • Réduction des coûts du suivi • Attractivité accrue pour les programmes d'appui et d'investissement dans les secteurs respectifs • Faire preuve d'engagement vis-à-vis d'une action à long terme orientée vers l'avenir
Pour les gouvernements des pays consommateurs de matières premières :		<ul style="list-style-type: none"> • Garantir l'approvisionnement des produits durables • Faire preuve d'engagement vis-à-vis d'une action à long terme orientée vers l'avenir • Stratégie coordonnée de l'appui économique pour les pays producteurs et les intérêts de la provenance des produits

L'objectif de l'initiative sur le caoutchouc naturel durable consiste à garantir une économie globale du caoutchouc naturel durable qui offre des avantages à tous les niveaux de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel, à travers :

- la promotion du développement des meilleures pratiques de durabilité à l'échelle globale du secteur du caoutchouc naturel,
- l'appui à l'amélioration de la productivité des plantations d'hévéas naturel,
- le renforcement de la qualité du caoutchouc naturel,
- l'appui à la durabilité des forêts grâce à la protection/conservation des zones protégées,
- la démonstration d'une gestion appropriée de l'eau,
- la démonstration d'un respect accru pour les droits de l'homme et du travail, et
- l'assurance de la satisfaction des consommateurs à travers le monde

2. Document du processus de déploiement de la partie prenante

Le but du présent document est de donner un résumé du processus suivi pour développer les critères, les indicateurs et les KPI du caoutchouc naturel durable proposés et de fournir le cadre de mise en œuvre que les organisations de caoutchouc naturel voudraient respecter pour mettre en œuvre cette Directive volontaire de l'industrie du caoutchouc naturel durable de l'IRSG.

3. Critères et indicateurs du caoutchouc naturel durable

3.1. Critères du caoutchouc naturel durable et processus de développement des indicateurs

Les critères, indicateurs et KPI de caoutchouc naturel durable ont été développés grâce au SNRWG et ont engagé un processus complet de concertation avec les parties prenantes afin d'assurer un consensus et une grande applicabilité du cadre de vérification du SNR proposé. En janvier 2013, à la réunion du SNRWG, un ensemble de cinq critères de durabilité qui pourraient être appliqués à l'ensemble de la chaîne de valeur de caoutchouc naturel ont été identifiés comme suit :

- **Critère 1** : Soutien à l'amélioration de la productivité
- **Critère 2** : Renforcement de la qualité du caoutchouc naturel
- **Critère 3** : Soutien à la durabilité des forêts
- **Critère 4** : Gestion de l'eau
- **Critère 5** : Respect des droits de l'homme et du travail

De septembre 2013 à avril 2014, le SNRWG a complété le cadre de travail pour la durabilité avec des indicateurs de performance pratiques et des procédures de mise en œuvre précises tout en poursuivant le processus de consultation à grande échelle avec des parties prenantes, un test approprié sur le terrain des critères, indicateurs et KPI de caoutchouc naturel durable, et en garantissant le consensus et l'approvisionnement de l'industrie dans le cadre de vérification du caoutchouc naturel durable.

Cette deuxième phase a été conçue pour toucher un éventail de parties concernées par la chaîne de valeur de caoutchouc naturel. Celle-ci a inclus les activités suivantes afin de veiller à ce que les acteurs de l'industrie concernée et les autorités nationales compétentes soient convenablement informés et puissent activement y prendre part et soutenir l'initiative sur le caoutchouc naturel durable.

- En octobre 2013, l'IRSG a organisé une réunion avec l'ANRPC pour présenter l'initiative sur le caoutchouc naturel durable aux représentants des autorités nationales compétentes. Bien que l'ANRPC n'ait pas choisi de participer directement à l'initiative sur caoutchouc naturel durable, elle a encouragé ses membres, qui ont fait ce choix, à s'engager directement avec l'initiative sur le caoutchouc naturel durable de façon individuelle.
- En novembre 2013, au cours d'une réunion du groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable, la mission de l'initiative sur le caoutchouc naturel durable a été définie comme suit : « établir la durabilité de la chaîne de valeur du caoutchouc durable ». Pendant cette réunion, le processus visant à développer les indicateurs et les KPI du caoutchouc naturel durable a été convenu ainsi qu'un processus de test sur le terrain dans trois pays afin de tenir compte des divers contextes locaux, à savoir, Inde, Indonésie et Cameroun.

- En décembre 2013, un premier ensemble d'indicateurs et de KPI de caoutchouc naturel durable a été présenté au groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable pour discussion et approbation. Après une discussion animée, un consensus a été obtenu sur un ensemble particulier d'indicateurs et de KPI de caoutchouc naturel durable qui ont été adoptés par le groupe de travail de caoutchouc naturel durable.
- Le test sur le terrain des critères, indicateurs et KPI de caoutchouc naturel durable a été réalisé pendant quatre visites sur le terrain qui ont eu lieu dans les 3 pays susmentionnés entre décembre 2013 et février 2014. Les visites sur le terrain comprennent un processus complet de consultation avec la partie prenante et ont confirmé que le cadre de caoutchouc naturel durable proposé était parfaitement adapté aux divers contextes locaux et différentes situations sur le terrain. Aucune des parties consultées pendant les visites sur le terrain n'a rejeté la proposition et à plusieurs occasions, la perspective d'inclure de nouveaux indicateurs a fait l'objet de discussion. Bon nombre de propositions faites ont été prises en compte et ont conduit à une nouvelle version des critères, indicateurs et KPI de caoutchouc naturel durable.
- La version définitive des critères, indicateurs et KPI proposés de caoutchouc naturel durables a été présentée en février 2014 à une réunion du groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable. La pertinence de chacun des indicateurs et KPI proposés pendant les visites sur le terrain a fait l'objet de discussion. Des révisions et des améliorations ont été proposées afin d'obtenir un large consensus sur les critères, indicateurs et KPI définitifs de caoutchouc naturel durable. Par ailleurs, pendant cette réunion, il avait également été convenu qu'à cette étape précoce, il n'était pas possible d'intégrer toutes les propositions reçues afin de maintenir la justesse du cadre proposé du caoutchouc naturel durable. Pendant cette réunion, il avait été convenu que ces nouvelles propositions seraient réexaminées ultérieurement, au cours du premier réexamen officiel des critères, indicateurs et KPI de caoutchouc naturel durable.

Le processus décrit ci-dessus garantit la pertinence du cadre de vérification proposé du caoutchouc naturel durable et ce consensus peut être obtenu parmi tous les acteurs de l'industrie qui ont activement pris part à ce processus et qui ont fortement soutenu les initiatives du caoutchouc naturel durable de l'IRSG.

Une autre retombée importante de ce processus demeure la décision explicite de tous les membres du groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable selon laquelle les critères, indicateurs et KPI du caoutchouc naturel durable devraient être considérés seulement comme une directive volontaire de l'industrie et que l'IRSG doit rendre public afin que la cadre de la durabilité du caoutchouc naturel durable développé puisse être utilisé sur une base volontaire par l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc durable dans le but de prouver l'origine durable du caoutchouc naturel et de ses produits dérivés.

La prochaine phase du processus proposé par l'IRSG correspondra à la mise en œuvre volontaire de cette directive volontaire de l'industrie par toute entreprise de la chaîne de valeur de caoutchouc durable qui le désire. L'IRSG et le SNRWG soutiendront ce processus en s'assurant que les critères, indicateurs et KPI de caoutchouc naturel durable soient rendus public et soient périodiquement révisés et mis à jour pour garantir que cette directive industrielle demeure pertinente, actualisée et adaptée à l'évolution des besoins de l'industrie du caoutchouc naturel tout en veillant à la durabilité de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

3.2. Critères et indicateurs du caoutchouc naturel durable

Les critères et indicateurs du caoutchouc naturel durable (SNR) développés sous la supervision du groupe de travail sur le caoutchouc naturel durable sont :

Critère 1 : Soutien à l'amélioration de la productivité

Indicateur de performance 1.1 : Optimisation de la plantation des clones recommandés

Indicateur de performance 1.2 : Optimisation de la densité de la plantation

Indicateur de performance 1.3 : Optimisation des engrais et de l'utilisation des substances chimiques

Critère 2 : Renforcement de la qualité du caoutchouc naturel

Indicateur de performance 2.1 : Engagement en faveur de la qualité du caoutchouc naturel

Indicateur de performance 2.2 : Conformité aux tests et au classement

Critère 3 : Soutien à la durabilité des forêts

Indicateur de performance 3.1 : Conformité aux exigences juridiques locales applicables

Indicateur de performance 3.2 : Protection/conservation des zones protégées

Critère 4 : Gestion de l'eau

Indicateur de performance 4.1 : Conformité aux exigences juridiques locales applicables et aux droits coutumiers locaux d'utilisation de l'eau

Indicateur de performance 4.2 : Traitement des eaux industrielles usées

Critère 5 : Respect des droits de l'homme et du travail

Indicateur de performance 5.1 : Travail des enfants et âge minimum des travailleurs.

Indicateur de performance 5.2 : Travail forcé

Indicateur de performance 5.3 : La liberté d'association et de négociation collective

Les critères, indicateurs et KPI complets du caoutchouc naturel durable ainsi que les références et les définitions pertinentes sont disponibles en tant que document distinct.

4. SNR en tant qu'initiative volontaire industrielle

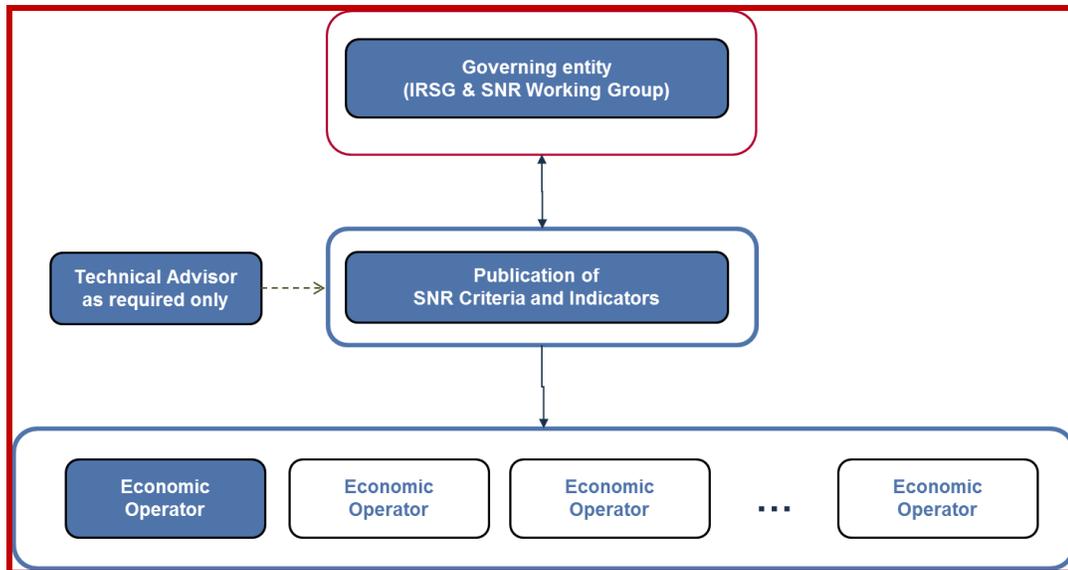
4.1. Gouvernance

En qualité de directive volontaire de l'industrie, les critères et les indicateurs définitifs du caoutchouc naturel durable approuvés par le groupe de travail sur le SNR seront publiés sur le site Internet de l'IRSG afin que le document soit rendu public sans frais pour toute entité concernée.

L'IRSG et le Groupe de travail sur le SNR agiront comme une Entité directrice de l'initiative sur le SNR et seront chargés de la publication des critères et indicateurs définitifs sur le SNR, de la promotion de l'initiative SNR et de sa révision, l'actualisation et du développement tel que l'exigent les critères et indicateurs du caoutchouc naturel durable.

L'IRSG et le groupe de travail sur le SNR se réunira au moins une fois par an pour revoir les critères et les indicateurs du caoutchouc naturel durable ainsi que les procédures y afférentes. Pendant ces réunions annuelles, l'IRSG et le groupe de travail sur le SNR révisent le développement de l'initiative sur le SNR, proposent des mesures appropriées pour s'assurer qu'elle réponde aux objectifs à long terme présentés dans ce document, et proposent toute modification nécessaire pour maintenir les critères et les indicateurs de caoutchouc naturel durable ainsi que les procédures de mise à jour y afférentes. Au cours de ces réunions annuelles, les décisions sont prises par consensus de tous les participants physiquement présents.

Les critères et les indicateurs du caoutchouc naturel durable ainsi que les procédures y afférentes sont disponibles sans frais pour toute entité intéressée le long de de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel qui désire vérifier la conformité de ses propres opérations ou fournisseurs aux critères et indicateurs du SNR et les exigences y afférentes.



Structure de gouvernance proposée par l'initiative sur le SNR

5. Mise en œuvre

5.1. Procédure de mise en œuvre

Si une organisation au sein de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel désire vérifier la conformité aux critères et indicateurs du SNR, celui-ci doit mettre en œuvre la procédure de vérification du SNR suivante afin de prouver l'origine durable des produits à base de caoutchouc naturel :

- élaborer et mettre en œuvre une procédure documentée en tant que partie intégrante de son système de gestion de la qualité pour vérifier sa conformité et la conformité de ses fournisseurs aux critères et indicateurs du SNR. Cette procédure documentée couvre les aspects suivants :
 - la provenance du SNR y compris une description précise du processus suivi par l'entreprise devant garantir que tout caoutchouc naturel fourni comme SNR provienne d'une origine durable vérifiée et conforme aux critères et indicateurs du SNR. La provenance du SNR peut être assurée grâce à une auto-déclaration sur le SNR signé par le(s) fournisseur(s)⁵ ou au moyen de la révision des documents et des registres, des visites sur le terrain, et/ou des audits de fournisseur pour vérifier la conformité aux critères et indicateurs du SNR.

⁵ L'auto-déclaration sur le SNR couvre toutes les exigences du SNR. Un modèle d'auto-déclaration sur le SNR est disponible et peut être traduit gratuitement en la langue locale appropriée

- traitement du SNR de la réception de la matière première au stockage du produit fini du SNR. Les procédures couvrent tous les aspects des activités de traitement afin de démontrer comment la matière première du SNR sera traitée et veiller, lorsque c'est pertinent, à la ségrégation entre le SNR vérifié et le caoutchouc naturel non-vérifié,
 - la ségrégation entre le SNR vérifié et le caoutchouc naturel non-vérifié peut être réalisée à travers une séparation physique ou à travers la mise en œuvre d'un système de crédit (aussi appelé système d'équilibre de masse)⁶, de sorte qu'une partie de la production de caoutchouc naturel à vendre comme produit SNR vérifié corresponde à une quantité associée d'intrants de SNR vérifié.
 - La vente du SNR pour s'assurer que la/les déclaration(s) commerciales concernant l'origine durable du caoutchouc naturel peuvent être justifiées. La procédure décrit la manière dont l'entreprise veille à ce que seul le caoutchouc naturel vérifié comme étant conforme aux critères et indicateurs du SNR est vendu en tant que tel. Lorsqu'un système de crédit est utilisé, la déclaration commerciale du SNR doit indiquer le pourcentage de SNR utilisé dans le produit à base de SNR.
- veiller à ce que toute personne impliquée dans la vérification de conformité aux critères et indicateurs du SNR ait été conformément informée et/ou formée au sujet des objectifs, exigences et du but des critères et indicateurs du SNR.
 - surveiller la conformité de ses fournisseurs de SNR aux critères et indicateurs du SNR. L'organisation peut choisir la procédure la plus appropriée pour surveiller et vérifier la conformité aux exigences du SNR telles que celles basées sur les auto-déclarations sur le SNR, à chaque fois qu'un risque de non-conformité aux critères et indicateurs du SNR est négligeable, et grâce à la révision des documents et des registres, des visites sur le terrain, et/ou des audits de fournisseur si un éventuel risque de non-conformité aux critères et indicateurs du SNR a été identifié par l'organisation.
 - tenir un registre des mesures mises en œuvre pour vérifier et surveiller la conformité aux critères et indicateurs du SNR.
 - n'effectuer les déclarations commerciales sur le SNR que pour les produits à base de caoutchouc naturel qui proviennent d'une origine durable et pour lesquels la conformité aux exigences du SNR peut être prouvée.
 - tenir une liste de fournisseurs de SNR, de clients de SNR et des volumes connexes de SNR fournis, traités et/ou commercialisés à l'aide du modèle de liste de SNR. Une telle liste est envoyée chaque année à l'IRSG afin qu'il puisse tenir des statistiques sur le caoutchouc naturel durable.

⁶ Un système de crédit/système d'équilibre de masse ne peut s'appliquer qu'au niveau d'un seul site physique (traitement, stockage, distribution, fabrication, etc.). Les crédits du SNR ne peuvent être transférés que d'un site à un autre s'ils sont liés à une transaction physique du produit concerné à base de SNR.

5.2. Procédure de groupe du SNR

En tant qu'une directive de l'industrie élaborée par l'IRSG et son groupe de travail sur le SNR, les critères et indicateurs du SNR peuvent être mis en œuvre volontairement par toute entité légale à l'échelle de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel afin de prouver l'origine durable des produits à base du caoutchouc naturel.

Toutefois, puisque la réalité du secteur du caoutchouc naturel ne rend pas actuellement pratique la mise en œuvre directe des critères et indicateurs du SNR pour les petits producteurs de caoutchouc naturel, le groupe de travail sur le SNR a proposé qu'une procédure de groupe sur SNR devrait être disponible pour toute entité légale qui désire constituer un groupe de SNR de producteurs de caoutchouc naturel afin de vérifier et prouver l'origine durable du caoutchouc naturel.

Une entité du groupe peut être constituée par toute entité légale qui fournit, commercialise et/ou traite le caoutchouc naturel en provenance de petits producteurs de caoutchouc naturel et qui désire vérifier et prouver l'origine durable du caoutchouc naturel. Une entité du groupe SNR peut être constituée par l'un des types d'organisations suivantes :

- Producteurs de SNR
- Fournisseur SNR de caoutchouc brut
- Entreprise de traitement ou centre de traitement de SNR
- Marchands de SNR
- Utilisateurs en aval du SNR
- Sociétés de producteurs de SNR
- Coopératives des producteurs de SNR
- Organisation gouvernementale de SNR
- Entité légale similaire de SNR

Cette procédure du groupe SNR fait une différence nette entre le rôle et les responsabilités des deux différents types de participants dans un plan de groupe de SNR :

- L'entité du groupe SNR
- Les membres du groupe SNR

La séparation des responsabilités entre le niveau du groupe de SNR en tant qu'entité et le niveau des membres du groupe SNR est défini comme suit :

- L'entité du groupe SNR est celle qui a mis sur pied le groupe SNR. L'entité du groupe SNR est chargée de vérifier et de s'assurer que les critères et les indicateurs du SNR sont mis en œuvre par tous les membres du groupe. L'entité du groupe SNR est chargée de :

- i. mettre en œuvre les exigences de gestion du groupe SNR décrites ci-dessous;
- ii. développer et mettre en œuvre une procédure visant à sélectionner et accepter les membres du groupe après avoir vérifié la conformité aux critères et indicateurs de SNR;
- iii. communiquer avec tous les membres du groupe pour s'assurer que les critères et les indicateurs de SNR soient parfaitement compris;
- iv. s'assurer qu'à travers une auto-déclaration documentée, chaque membre du groupe de SNR accepte officiellement de se conformer aux exigences des critères et indicateurs de SNR;
- v. tenir à jour une liste des membres du groupe SNR;
- vi. fournir aux membres du groupe les meilleures pratiques applicables relatives à la gestion d'une plantation de caoutchouc naturel, liées à la conformité aux critères et indicateurs de SNR;
- vii. mettre en œuvre des procédures de suivi au niveau du groupe pour s'assurer que la conformité aux critères et indicateurs de SNR est respectée. le suivi devrait avoir lieu chaque année à travers le suivi d'un échantillon des membres du groupe. L'échantillon suivant des membres du groupe devrait être suivi chaque année grâce aux visites sur le terrain : $\sqrt{0.8 \times \text{number of group members}}$;
- viii. répondre aux plaintes en provenance des membres du groupe, des clients et autres parties prenantes compétentes.

-Les membres du groupe SNR sont des producteurs de caoutchouc naturel qui ont rejoint un groupe SNR créé par l'entité de groupe SNR. Les membres du groupe SNR sont chargés de :

- i. s'engager formellement à se conformer aux critères et indicateurs de SNR à travers une auto-déclaration documentée;
- ii. se conformer à toutes les exigences administratives et de gestion de groupe applicables telles que définies par l'entité du groupe SNR, y compris les exigences de suivi;
- iii. se conformer aux exigences des critères et indicateurs de SNR.

Concernent les entités du groupe SNR qui sont des organisations associatives, l'adhésion à l'organisation pourrait ne pas être nécessairement requise pour rejoindre le groupe SNR lui-même et les non membres pourraient être autorisés à rejoindre ce groupe de SNR à la discrétion de l'entité du groupe. De même, une personne physique ou une entité morale pourrait être un membre de cette organisation associative sans forcément rejoindre le groupe de SNR. Pour rejoindre le groupe SNR, chaque membre du groupe SNR devrait avoir officiellement accepté de rejoindre le groupe SNR, signé l'auto-déclaration appropriée et être soumis à une surveillance périodique par l'entité du groupe SNR.

5.3. Directive des indicateurs de performance du SNR

Critère 1 : Soutien à l'amélioration de la productivité

Indicateur de performance 1.1 : Optimisation de la plantation des clones recommandés

Directive : L'organisation devrait s'assurer que seuls les clones recommandés par l'autorité compétente, ou les clones recommandés par un institut de recherche ou de développement, sont plantés lors de la création d'une nouvelle plantation ou lors du renouvellement d'une plantation existante. L'adoption de ces meilleures pratiques soutiendront fermement les améliorations de la productivité, puisque les clones sélectionnés et recommandés sont susceptibles d'entraîner une productivité accrue tout au long de la rotation de la plantation de caoutchouc naturel.

Indicateur de performance 1.2 : Optimisation de la densité de la plantation

Directive : L'organisation devrait s'assurer ce que la densité de la plantation recommandée par l'autorité compétente soit respectée (située en général entre 420 et 600 plants par hectare) et que les plants/les arbres/les plantules qui ne survivent pas 12 mois après la plantation soient remplacés par de nouveaux plants le plus tôt possible afin de s'assurer qu'une fois mature la plantation soit homogène et puisse atteindre la productivité optimale. Cette exigence garantira qu'une fois mature, la productivité de la plantation de caoutchouc sera au maximum, compte tenu du contexte spécifique et de l'emplacement (sous réserve des conditions climatiques normales).

Indicateur de performance 1.3 : Optimisation des engrais, et de l'utilisation des substances chimiques

Directive : L'organisation devrait s'assurer que l'utilisation des engrais naturels soit optimisée et que les méthodes biologiques de lutte contre les maladies et les ravageurs soient utilisées et que l'utilisation des substances chimiques soit minimisée. L'objectif de cette exigence est de garantir l'utilisation appropriée des substances chimiques afin de s'assurer que la croissance et la productivité de la plantation de caoutchouc soient optimisées tout en veillant à ce que les ravageurs et les maladies soient contrôlés en évitant ou en réduisant tout éventuel impact environnemental.

Critère 2 : Renforcement de la qualité du caoutchouc naturel

Indicateur de performance 2.1 : Engagement en faveur de la qualité du caoutchouc naturel

Directive : L'organisation devrait s'assurer qu'un engagement précis et transparent visant à produire et à fournir un caoutchouc naturel durable de qualité soit formalisé. La qualité est essentielle pour garantir que les producteurs locaux puissent avoir des revenus plus élevés entraînant l'amélioration des économies locales, et assurant l'autonomisation de ces derniers qui sont susceptibles de poursuivre la gestion des plantations d'hévéas naturel et la production de caoutchouc naturel de haute qualité pendant de nombreuses années à venir. Un engagement formel constitue le moyen le plus pratique pour garantir que tous les acteurs de l'industrie sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du SNR collaborent pour produire du caoutchouc naturel de haute qualité.

Indicateur de performance 2.2 : Conformité aux tests et au classement

Directive : L'organisation devrait veiller à la conformité aux normes de classement applicable et de test à l'usine (c'est-à-dire, le Greenbook et/ou la norme nationale similaire) et devrait s'assurer qu'un test et un classement approprié soit effectué avant l'expédition. Les tests et le respect systématique des normes de qualité appropriées sur l'ensemble de la chaîne de valeur de caoutchouc naturel garantiront la qualité des produits définitifs à base de caoutchouc tout en garantissant que les producteurs locaux puissent aussi en tirer profit à travers des revenus plus élevés liés à la qualité des produits fabriqués à base de caoutchouc naturel durable.

Critère 3 : Soutien à la durabilité des forêts

Indicateur de performance 3.1 : Conformité aux exigences juridiques locales applicables

Directive : L'organisation devrait démontrer la conformité aux exigences légales locales applicables et veiller à ce que les plantations d'hévéas soient **implantées créées** uniquement sur des terres qui ont été officiellement identifiées comme étant appropriées aux plantations d'hévéas ~~d'hévéas~~ ou aux fins agricoles. L'organisation devrait s'assurer que les zones légalement protégées et les habitats d'espèces protégées sont respectés. Cette exigence veille à ce que la création de nouvelles plantations d'hévéas n'entraîne pas d'impacts néfastes pour l'environnement et la société et que de nouvelles plantations d'hévéas ne seront créées que sur des terres qui ont été identifiées comme étant adaptées à la création des plantations d'hévéas naturel.

Indicateur de performance 3.2 : Protection/conservation des zones protégées

Directive : L'organisation devrait s'assurer que de nouvelles plantations d'hévéas nature ne soient pas créées dans les zones protégées. L'organisation devrait s'assurer qu'une zone tampon appropriée soit créée et maintenue autour de ces zones afin de veiller à ce que cette zone ne soit pas perturbée par aucune des activités de gestion de la plantation ayant lieu au sein de la plantation d'hévéas. Cette exigence veillera à ce que les plantations d'hévéas naturel durable n'aient pas d'impact sur les zones protégées et par conséquent, n'entraînent pas d'impacts environnementaux négatifs à travers la perte de la biodiversité et l'émission éventuelle de CO2 dans l'atmosphère qui pourrait résulter de la dégradation ou de la conversion des zones protégées. L'État peut faire usage de diverses terminologies légales pour nommer et définir les zones protégées couvertes dans le cadre des exigences légales nationales applicables et les zones protégées peuvent comprendre de nombreux types d'écosystèmes différents fondés sur la législation nationale en vigueur ainsi que les accords internationaux contraignants y compris, mais sans s'y limiter, les forêts primaires, espèces protégées, et leurs habitats, zones à haute valeur de conservation, zones de riche biodiversité, zones d'intérêt culturel particulier, etc.

Critère 4 : Gestion de l'eau

Indicateur de performance 4.1 : Conformité aux exigences juridiques locales applicables et aux droits coutumiers locaux d'utilisation de l'eau

Directive : L'organisation devrait s'assurer de la conformité à toutes les exigences légales applicables et aux droits coutumiers concernant l'utilisation de l'eau. L'organisation devrait veiller à ce que les eaux industrielles usées ne soient pas déversées dans l'environnement sans que cela est conforme à toutes les exigences légales applicables. La gestion de l'eau et la prévention des éventuels impacts environnementaux liés aux eaux usées déversées sont nécessaires pour veiller à ce que l'industrie du caoutchouc puisse faire preuve de conformité complète aux exigences légales applicables et éviter tout éventuel impact environnemental ou social.

Indicateur de performance 4.2 : Traitement des eaux industrielles usées

Directive : L'organisation devrait s'assurer que les eaux industrielles usées soient traitées de façon à être pleinement conformes à toutes les exigences administratives et légales applicables (et à chaque fois que c'est possible qu'elles soient recyclées). Cette exigence est particulière à l'industrie du caoutchouc naturel, y compris les installations de traitement de caoutchouc naturel et des installations de fabrication. Cette exigence veillera à ce que toutes les installations de fabrication et de traitement de SNR gèrent convenablement

toutes les eaux industrielles usées et si possible qu'elles aient développé une infrastructure appropriée pour le recyclage des eaux usées.

Critère 5 : Respect des droits de l'homme et du travail

Indicateur de performance 5.1 : Travail des enfants et âge minimum des travailleurs.

Directive : L'organisation devrait s'assurer que les enfants âgés de moins de 15 ans ne soient pas employés, que ce soit en tant que employé permanent, saisonnier ou temporaire. Si la législation locale a fixé un âge minimum supérieur à 15 ans, l'exigence légale devrait être respectée. L'organisation devrait veiller à ce que les mineurs (âgés de moins de 18 ans) n'effectuent pas des travaux dangereux ou tout travail qui pourrait compromettre leur bien-être physique, mental ou moral. Ils ne devraient pas travailler dans des endroits dangereux, dans des conditions insalubres, la nuit ou avec des substances ou des équipements dangereux ou encore, ils ne devraient pas porter des charges lourdes. Ils ne devraient pas être exposés à une quelconque forme d'abus. Cette exigence est fondée sur l'une des principales Conventions de l'OIT et elle veille à ce que le caoutchouc naturel durable ne soit aucunement associé au travail des enfants.

Indicateur de performance 5.2 : Travail forcé

Directive : L'organisation devrait s'assurer qu'aucun travail forcé ou contraint ne soit utilisé à une quelconque étape de la production, y compris la gestion de la plantation, le traitement et/ou les activités de fabrication. Cette exigence est fondée sur l'une des principales Conventions de l'OIT et elle veille à ce que le caoutchouc naturel durable ne soit aucunement associé au travail forcé.

Indicateur de performance 5.3 : La liberté d'association et de négociation collective

Directive : L'organisation devrait s'assurer que tous les travailleurs impliqués dans la gestion de la plantation, les activités de traitement et/ou de fabrication aient le droit de créer et/ou de rejoindre une organisation de leur choix. L'organisation devrait s'assurer que les syndicats des travailleurs ou les organisations similaires ne soient pas sous pression injustifiée et que les représentants de ces organisations ne soient pas soumis à la discrimination et aient la possibilité de contacter leurs membres sur leur lieu de travail. L'organisation devrait s'assurer que tous les travailleurs aient le droit d'effectuer une négociation collective. Cette exigence est fondée sur l'une des principales Conventions de l'OIT et elle veille à ce que le caoutchouc naturel durable soutienne clairement la liberté d'association et les droits de négociation collective des travailleurs, à chaque fois que c'est possible.